

Eduquer et mettre en place un chien de protection sur son troupeau

Objectifs de la formation

Etre capable de décider de l'introduction d'un chien de protection dans son troupeau

Pré-requis

Aucun

Déroulé

Cette formation s'adresse aux éleveurs/euses qui souhaiteraient introduire un chien de protection dans leur troupeau ou avoir du recul/ou qui se posent des questions sur leur pratique d'éducation et de dressage de leur chien de protection

Thèmes abordés pendant la journée :

- Pourquoi installer un chien de protection
- Choix de la race ou apparentée
- Choix de l'origine
- Choix du chiot
- Choix de la technique de mise en place avec les témoignages de 3 éleveurs ayant une expérience et pratique avec des chiens de protection
- Calendrier des grandes étapes de la mise en place du chien de protection : objectifs par étape et exercices avec le chien
- Comportements indésirables et corrections
- Santé : alimentation, vaccins, antiparasitaires,...
- Assurances
- Législation, statut juridique des chiens de protection

Observation du comportement des chiens de protection dans un élevage : mise en situation avec plusieurs lots de moutons gardés par des chiens de protection d'âge et de races différentes (Mâtin, Kangal). Démonstration : approche humaine, approche avec un chien de troupeau.

Nous explorerons sur place les éléments à prendre en compte pour une bonne fixation du chien au troupeau.

Moyens pédagogiques :

Observation du comportement chien/maître, lecture et tests des traits de caractère des chiens.

Dates, lieux et intervenants

23 mars 2020

09:30 - 17:30 (7hrs)

Bucels

12480 Saint Izaire

Franck Caron, vétérinaire et éleveur de chiens de protection
Didier Fischer, éleveur formateur spécialisé dans le dressage de chiens de protection dans les Alpes maritimes

Financier(s)



Bulletin d'inscription

Nom _____ Prénom _____

Adresse _____

Courriel _____

Téléphone _____

Merci d'envoyer ce bulletin et votre chèque (si nécessaire).

J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))

Infos complémentaires



Durée de la formation 1 jour(s)

Date limite d'inscription 13/03/2020

Tarifs

Adhérent 154€

Non adhérent 154€

Non agricole 154€

gratuit pour les agriculteurs éligibles

VIVEA

Contactez-nous pour tout autre fond de formation.

Plus de renseignements

Nerea NGFOK

nerea-ngfok@addear12.com

ADDEAR Aveyron

La Maison des Paysans (La Mouline)

7 Côte d'Olemps - 12510 Olemps

Tél. : 05-65-67-44-98

Portable : 07-82-75-81-26

Repas partagé le midi